

Destinataires

VEOLIA- CGE (atlantique-analyses.eau-sdo@veolia.com)

SIAEP NORD OUEST CHARENTE (accueil@siaepnordouest16.fr)

MAIRIE DE VILLEFAGNAN (mairie-villefagnan@wanadoo.fr)

Délégation Départementale
de la Charente

Pôle Santé Publique et Environnementale
Service Santé Environnement

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : NORD OUEST VEOLIA

Prélèvement	00080028	Commune	VILLEFAGNAN
Unité de gestion	0343 NORD OUEST VEOLIA	Prélevé le :	mercredi 12 juillet 2017 à 12h00
Installation	UDI 000313 MOULIN NEUF ACHAT	par :	RICHARD PHILIPPE
Point de surveillance	0000000313 COMMUNE	Type visite :	D1
Localisation exacte	MAIRIE	Type d'eau :	Eau distribuée désinfectée

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	22,8 °C		25	
Chlore libre	0,23 mg/LCl ₂			
Chlore total	0,30 mg/LCl ₂			

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CHARENTE LDA16, ANGOULEME 1602
Type de l'analyse : DIST Code SISE de l'analyse : 00083975 Référence laboratoire : 17062900936401

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 UFC/mL			
Bactéries coliformes	<1 UFC/100mL		0	
Bact. et spores sulfito-rédu.	<1 UFC/100mL		0	
Entérocoques	<1 UFC/100mL	0		
Escherichia coli	<1 UFC/100mL	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Coloration	<5 mg/L Pt		15	
Couleur (qualitatif)	Rien à signaler			
Odeur (qualitatif)	Rien à signaler			
Turbidité néphélométrique	<0,1 NFU		2	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
pH	7,7 unitépH		de 6,5 à 9	
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	707 µS/cm		de 200 à 1100	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH ₄)	<0,01 mg/L		0,1	
Nitrates (en NO ₃)	26,9 mg/L	50		
FER ET MANGANESE				
Fer total	<25 µg/l		200	

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00080028)

Prélèvement effectué : mairie. Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Signé à Angoulême le 19 juillet 2017

Pour le Directeur Général, l'Ingénieur du génie sanitaire

MARTINE LIEGE